



Association  
des Bibliothécaires  
de France

## Assemblée générale de l'ABF Paris Porte de Versailles 20 juin 2014

212 adhérents participent à l'Assemblée générale.

L'assemblée débute en remerciant pour son implication Valérie Moreau-Versavel, vice-présidente de l'ABF, qui a dû démissionner pour des raisons de santé. Sylvie Larigauderie a été désignée par le Conseil national pour rejoindre le bureau comme secrétaire-adjointe en charge de la formation.

Une présentation rapide des commissions et de leurs responsables est projetée. Un appel est lancé pour étoffer la commission ressources humaines qui ne compte à ce jour que trois participants, alors que les sujets de travail sont importants.

Les rapports ont été envoyés par courrier et ne sont donc pas relus dans le détail. Un résumé en est fait pour lancer le débat et les questions.

### **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

Plusieurs interrogations dans la salle:

- concernant la pétition « ouvrir plus » lancée par Bibliothèques Sans Frontières : l'ABF a relayé plutôt que soutenu. L'extension des horaires d'ouverture, particulièrement à des moments pertinents pour le public, est bien sûr largement plébiscitée par l'association, avec la nécessité toutefois d'une adéquation des objectifs et des moyens.

- Retour sur Agorabib : plus de 11 000 messages à ce jour et plus de 2 000 membres. L'outil a donc trouvé son utilité, y compris pour des usages internes à l'ABF (rubriques réservées pour l'échange d'informations dans les instances diverses).

Vote rapport d'activité : Abstention : 0 - Contre : 0 Pour : **unanimité**

### **RAPPORT FINANCIER**

Questions posées au bureau national:

- Comment s'explique le déficit sur les voyages d'étude, n'est-ce pas aux groupes régionaux d'assumer le déséquilibre de leur budget ?

Réponse: certains d'entre eux n'ont pas eu les subventions escomptées. Mais il ne faut pas oublier qu'il n'y a qu'un seul budget, celui de l'ABF dans sa globalité. Les sollicitations nombreuses de l'ABF nécessitent des déplacements (ministère sur les dossiers tels le numérique, l'EAC, etc.), d'où l'augmentation sur cette ligne.

Compte de résultats : on note un effort sur la réduction de frais postaux, mais il faut privilégier les envois par mail; on peut relever que l'envoi de la note statutaire coûte ainsi environ 5000 €. Le bureau national propose dorénavant de l'envoyer par mail (hormis aux adhérents qui n'auraient pas communiqué d'adresse électronique)

Vote note statutaire par mail : Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : **unanimité**

- qu'est-ce que la ligne LCV ? : il s'agit de la convention avec l'association *Lire c'est vivre* pour la formation ABF de détenus, les mouvements financiers liés à cette opération ont été identifiés à part sur le budget.

Vote rapport financier : Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : **unanimité**

### **RAPPORT DE L'ABIS**

Pas de question spécifique.

Vote : Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : **unanimité**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTE**

Les comptes sont certifiés réguliers et sincères, avec une vision réelle et réaliste.

En 2013, la convention de prestations entre l'ABF et l'ABIS a été reconduite. Elle a été certifiée par le commissaire aux comptes.

### **RAPPORT D'ORIENTATION**

- La revue Bibliothèque(s) : le bureau encourage les groupes à faire remonter les informations pour alimenter les pages consacrées à l'association.
- Prévision d'une campagne de communication pour inciter à adhérer à notre association professionnelle.

Questions :

- Quelle différence entre les commissions Ressources Humaines- formation et formation ?

Réponse: la commission RH traite des questions de formation d'un point de vue statutaire. La commission Formation travaille sur la (les) formation(s) dispensée(s) par l'ABF.

- Peut-on envisager un travail commun entre les différentes associations, notamment sur la formation ?

Réponse: en effet, c'est déjà le cas, notamment au sein de l'IABD.

- Formation ABF : il faudrait donner un coup d'accélérateur concernant les modules. Où en est la création d'un catalogue qui a été commencé ? Réponse: le travail a pris du retard, notamment avec les graves problèmes de santé de la vice-présidente, mais il reste plus que jamais dans les priorités de la commission.

- Que faire pour les personnes ayant obtenu le diplôme d'auxiliaire et qui n'ont pas de poste ?

Réponse: le suivi est difficile à faire, mais les groupes régionaux font leur possible pour garder le contact avec ces personnes, leur proposant un appui.

- Comment l'ABF va-t-elle s'organiser dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales? L'ABF ne peut pas rester sans rien faire.

Réponse: la commission RH se penche sur la question et un séminaire est programmé en septembre au sein

de l'IABD, auquel participera l'ABF. Mais c'est une question qui va se traiter aussi au niveau local et chaque groupe régional doit s'emparer du sujet. Le sujet sera rajouté dans le rapport d'orientation.

- Formation: le CFRCB rappelle que l'ABF n'a pas toujours été un partenaire et met en garde, pour une construction nécessaire de partenariat.

Réponse: il ne s'agit pas de marcher sur les plates-bandes des uns et des autres, chacun a une spécificité qui peut être respectée. Mais le paysage de la formation est composite et multiple avec en même temps des manques (tout le monde n'a pas accès à l'ensemble des formations). Il faut partir des besoins pour pouvoir y répondre, l'ABF peut s'inscrire sur des demandes spécifiques liées à ses axes de travail particuliers (vadémécum de la réforme des rythmes scolaires par exemple).

- Quelle campagne pour recruter de nouveaux membres ? Réponse: les moyens financiers ne sont pas exponentiels, la campagne sera faite essentiellement par mailing. Les groupes régionaux seront mis à contribution pour la relayer auprès de leurs contacts locaux. Le groupe Ile-de-France propose d'aller à la rencontre des écoles professionnelles car les futurs professionnels ne connaissent pas toujours l'ABF.

- Comment faire pour que les BU soient plus engagées dans l'ABF ?

Réponse: de plus en plus de journées d'étude ou de voyages sont construits avec des thématiques partagées ou des sujets propres à intéresser les collègues des bibliothèques d'étude et de recherche. Même chose sur le congrès, comme l'atteste le nombre d'intervenants issus de ce milieu. Il est nécessaire que les directeurs d'établissement encouragent leurs collègues à rejoindre l'ABF (seule association professionnelle ouverte à tous les grades), et que les adhérents ABF déjà en place servent d'ambassadeurs à l'association.

Une idée pour le prochain congrès : carte blanche à d'autres associations ?

Cette année déjà, le comité de pilotage du congrès a lancé un appel à contribution, il est possible de le réaliser aussi auprès d'associations.

Vote rapport d'orientation : Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : **unanimité**

### **BUDGET PREVISIONNEL**

- Les charges sur les salaires sont en baisse (primes).

- Une question sur la différence entre « intervenants extérieurs » et « intervenants » ?

Réponse : dans le premier cas il s'agit d'une intervention spécifique au groupe de La Réunion

- Quelles sont les « charges documentation » ?

Réponse: ces 18000 € correspondent à l'achat des Médiathèmes pour les élèves de la formation d'auxiliaire.

Vote budget prévisionnel : Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : **unanimité**

## **GRILLE TARIFAIRE COTISATION INDIVIDUELLE ABF**

Proposition est faite aux adhérents de simplifier les tarifs d'adhésion à l'ABF et de passer de 7 tranches à 4 tranches avec ou sans abonnement à la revue. Rappel: la cotisation est déductible des impôts. La simulation montre une différence très minime pour l'association.

- Question: où se place la majorité des adhérents ? Réponse: la zone médiane est la plus représentée.

- Proposition: avoir une catégorie membre bienfaiteur avec un minimum (supérieur à l'existant) et membre donateur avec un montant illimité. Réponse: déjà indiqué dans les statuts.

Le tarif pour les établissements ne change pas.

TRANCHES SALAIRES	PREMIERE ADHESION SEULE	PREMIERE ADHESION AVEC ABO	RENOUVELLEMENT SEUL	RENOUVELLEMENT AVEC ABO
Bénévoles, étudiants et – 900 €	Plus de tarif spécifique		10	27
900-1500 €			20	50
1500-2500 €			40	70
+ de 2500 €			80	110

Vote grille tarifaire : Abstentions : 32 - Contre : 5 - Pour : **175**

## **INTERNATIONAL**

Un point est fait sur le congrès de l'IFLA.

Parmi les actions de la commission, la mise en place d'échange de places de congrès avec des associations étrangères.

Réalisation d'une carte des bibliothèques du monde, permettant la géolocalisation et l'identification de bibliothèques diverses, y compris les petites ou méconnues.

Proposition de mettre la carte sur un autre site que Google : Openstreetview. Cela sera étudié par le groupe de travail qui va considérer la refonte du site internet de l'ABF.

*Le congrès 2015 aura lieu à Strasbourg, du 11 au 13 juin, sur le thème (à préciser) des frictions et tensions créatrices.*